

Poste CH SA  
PostMail  
Marketing  
Viktoriastrasse 21  
3030 Berne

Téléphone 0848 000 025

support-produit-pm@poste.ch  
www.poste.ch

Poste CH SA, PostMail, PM11, Viktoriastrasse 21, 3030 Berne

Fédération Suisse des Avocats SAV FSA  
A tous les membres  
Marktgasse 4  
Case postale 8321  
3001 Berne

22 décembre 2014

### **Information concernant l'amélioration des processus pour la prestation «Garder le courrier» lors de la réception d'actes judiciaires**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer sur la solution élaborée le 2 décembre 2014 en commun avec la direction de la Fédération Suisse des Avocats pour la prestation «Garder le courrier» lors de la réception d'actes judiciaires. A la demande des adhérents de la FSA, les processus seront modifiés en conséquence.

A partir du 1<sup>er</sup> février 2015, la Poste, comme mesure immédiate et jusqu'à l'adoption d'une solution définitive avec une base technologique pour les ordres «Garder le courrier» présentant un délai supérieur à sept jours au moment de l'arrivée d'actes judiciaires, procédera comme suit:

- pas de tentative de distribution,
- retour de l'acte judiciaire à l'expéditeur,
- envoi d'une lettre en courrier A au destinataire pour l'informer qu'un acte judiciaire lui a été adressé,
- information sur l'acte judiciaire: date de l'arrivée à l'office de distribution de la Poste, expéditeur, destinataire, motif et numéro d'envoi.

Ainsi, il est au moins garanti que le client qui fait garder son courrier plus de sept jours sera informé qu'un acte judiciaire qui lui était adressé a été confié à la Poste pour acheminement. Il n'a pas encore été déterminé si cette façon de procéder sera considérée comme une tentative de distribution malgré le retour immédiat de l'acte judiciaire à l'expéditeur et fera par conséquent courir les délais.

Après l'introduction de la nouvelle génération de scanners, les conditions-cadres requises et les processus pour une solution technique définitive seront élaborés en coopération avec la FSA et les tribunaux. La mise en œuvre devrait intervenir au 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

Nous vous remercions pour cette collaboration fructueuse et espérons que la solution transitoire trouvée répond à vos besoins.

Nous vous prions de prendre acte de cette modification et de la transmettre à vos adhérents.  
Pour toute question, le Support produit PM se tient à votre disposition au numéro  
0848 000 025 ou par e-mail à l'adresse [support-produit-pm@poste.ch](mailto:support-produit-pm@poste.ch).

Avec nos meilleures salutations

Poste CH SA  
PostMail



Jan Remmert  
Responsable Marketing



Martin Bähler  
Responsable Courrier de transaction